

Classements individuels de fin de saison 2011-2012

Calendrier et procédure

Séries concernées	Parution	Demande de modification	Appels et/ou Publication
Séries A et B0 Classement attribué par la Commission Nationale	Parution sur le site de l'Aile Francophone le 13 mai 2012	Modification à demander à : Bureau de l'Aile Francophone Rue Pierre du Diable, 46 à 5100 Jambes Mail: affrbtt@skynet.be Jusqu'au 28 mai 2012 dernier délai date de la poste faisant foi	Appel à envoyer à: Guy Bradfer (Secrétaire général) Rue de Moha, 9 5030 Gembloux Mail: guy.bradfer@skynet.be Jusqu'au: à déterminer
Séries B2-B4-B6 Ces classements sont attribués par la Cellule des Classements de l'Aile Francophone	Publication officielle le 09 mai 2012	Réclamation motivée à introduire à : ASBL Aile Francophone de la FRBTT Rue Pierre du Diable, 46 5100 Jambes jusqu'au 23 mai dernier délai date de la poste faisant foi	Publication des classements définitifs le 25 mai 2012 Un appel n'est plus possible en vertu des Règlements Sportifs Francophones
Séries C0 à NC Ces classements sont attribués par les Provinces	Publication officielle le 09 mai 2012	Réclamation motivée à introduire : au secrétariat provincial dont l'affilié dépend jusqu'au 23 mai dernier délai date de la poste faisant foi	Publication des classements définitifs le 25 mai 2012 Un appel n'est plus possible en vertu des Règlements Sportifs Francophones

MODALITES A RESPECTER POUR L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION OU D'UN APPEL

Dans tous les cas, seul la joueuse ou le joueur a le droit d'introduire une demande de modification ou un appel.

Cette demande doit être motivée et envoyée **uniquement par courrier normal** à l'Instance renseignée dans le tableau ci-dessus.

Nous insistons sur le fait qu'il n'existe plus de possibilité d'appel. Le classement qui sera attribué après l'analyse d'une éventuelle demande de modification **sera définitif.**

Nous vous invitons à vous référer aux Règlements Sportifs Francophones (articles 34 et 35) pour de plus amples renseignements.